

L'emploi dans l'Yonne

+ 0,2 %

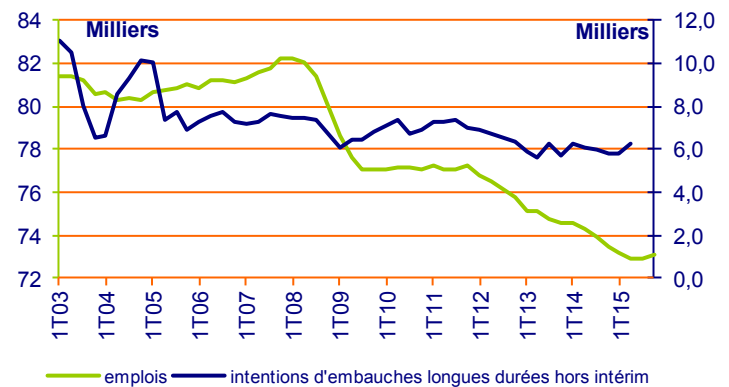
4^{ème} trimestre 2015 : Légère amélioration

L'emploi réussit enfin à progresser (+ 0,2% ; + 150 postes), portée par les bons résultats de l'intérim.

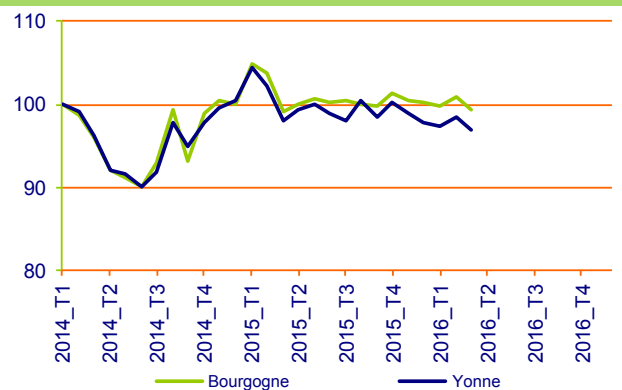
Au niveau de la région, tous les départements conservent leurs effectifs. La Côte-d'Or dégage également quelques excédents de postes. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont stables.

Dans l'Yonne, la construction et les services sont de nouveau en repli. En revanche, le commerce, l'industrie repartent à la hausse, et les progrès de l'intérim s'accroissent.

Concernant les bassins d'emploi, seul le Jovinien affiche des résultats négatifs. A l'inverse, l'Avallonnais, le Sénonais et l'Auxerrois s'améliorent.



Evol. mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi cat. A

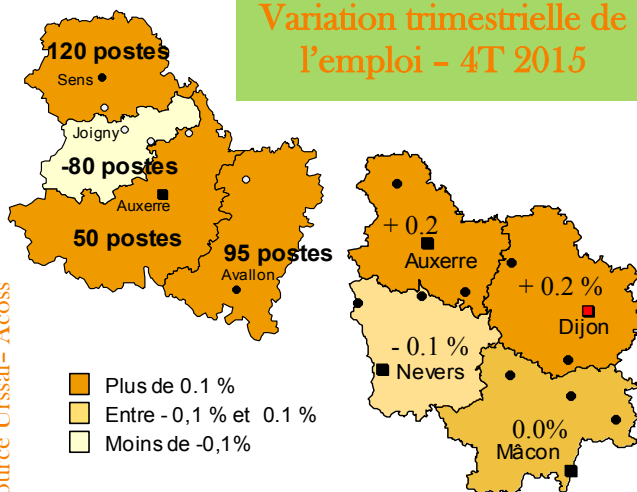


Evolution de l'emploi salarié par bassin d'emploi

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
		15T4	14T4	15T1	15T2	15T3
Ensemble	73,1	-0,7	-0,4	-0,3	0,0	0,2
Auxerre	32,1	-0,7	-0,5	-0,4	0,5	0,2
Sens	21,9	-0,6	0,2	0,0	0,4	0,6
Avallon	8,2	-0,9	-1,0	-0,8	-1,4	1,2
Joigny	10,8	-0,1	-1,0	-0,4	-1,2	-0,7

Source Urssaf - Acooss

Variation trimestrielle de l'emploi - 4T 2015



Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs

valeur cvs	emploi (milliers)	variation trimestrielle (en %)				
		15T4	14T4	15T1	15T2	15T3
Ensemble dont :	73,1	-0,7	-0,4	-0,3	0,0	0,2
Industrie	18,0	-0,9	-0,7	-0,8	-0,5	0,3
Construction	5,5	-2,1	-1,0	-1,0	-1,4	-0,8
Commerce	15,9	-0,1	0,2	0,1	-0,7	0,2
Interim	3,8	-3,8	2,8	0,8	4,1	7,6
Services hors Intérim	29,9	0,0	-0,7	-0,3	0,2	-0,3

Source Urssaf - Acooss

Source Pôle Emploi Bourgogne

l'emploi salarié par bassins

Reprise de l'emploi dans l'Yonne au 4^{ème} trimestre 2015 :

Après plusieurs mois de pertes et une période de stabilité au 3^{ème} trimestre, l'Yonne parvient enfin à augmenter ses effectifs sur cette fin d'année 2015 (+ 155 postes).

Cette progression résulte notamment de la croissance soutenue de l'emploi intérimaire (+ 265 postes).

Des secteurs qui embauchent

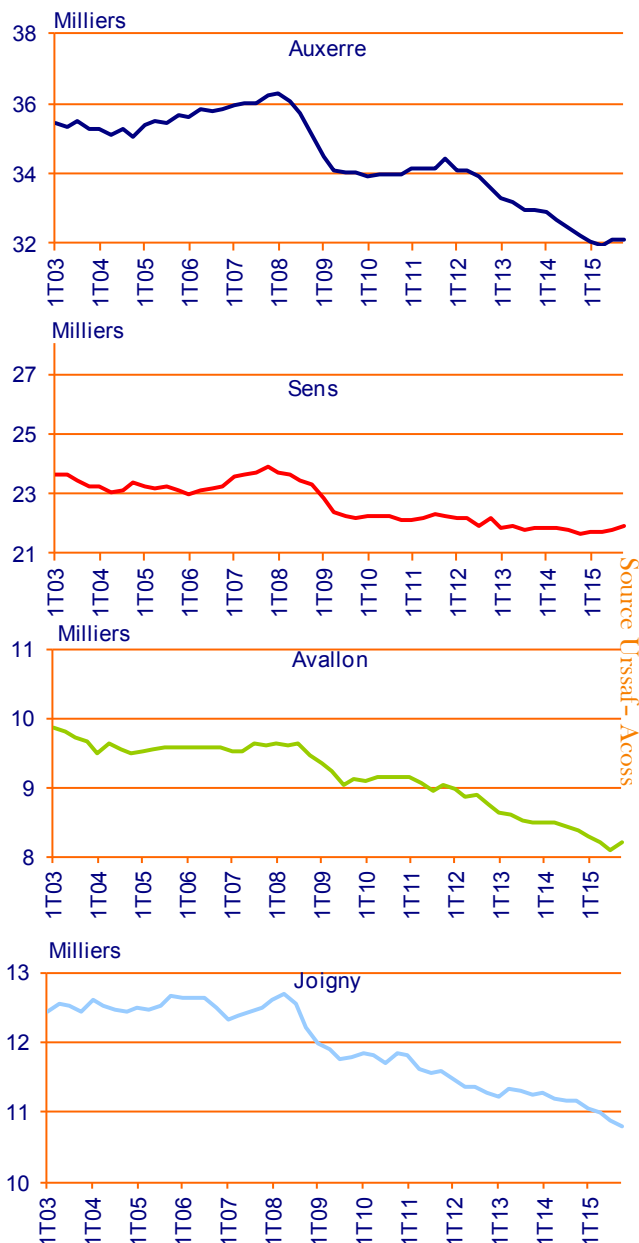
L'activité industrielle opère une rupture totale avec l'inclinaison prise depuis plus d'un an. Au dernier trimestre, l'industrie augmente ses effectifs (+ 50 postes). La perte d'emplois dans l'industrie du meuble et diverses (- 35 postes) est contrebalancée par les embauches dans les secteurs de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (+ 65 postes) et dans l'industrie des plastiques et autres produits minéraux non métalliques (+ 20 postes).

Après des pertes d'emplois au trimestre précédent, le commerce est marqué par une reprise d'activité (+ 25 postes). Les embauches dans le commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (+ 45 postes) contribuent à cette amélioration.

Mais d'autres qui perdent des emplois

Malgré de mauvais résultats (- 45 postes), la construction freine ses pertes d'emploi. Le secteur du second œuvre est le plus impacté (- 35 postes), notamment avec la suppression de postes dans le sous-secteur de l'électricité (- 15 postes).

Les services hors intérim sont à nouveau en repli (- 95 postes). La forte progression dans les activités de service administratif et de soutien (+ 260 postes) ainsi que dans les transports et entreposage (+ 50 postes) ne permet pas de compenser les baisses d'effectifs dans les autres activités de service.

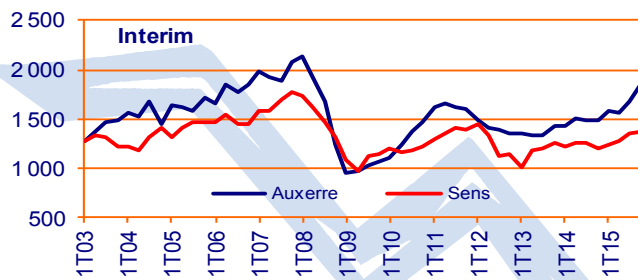


L'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités

valeur en cvs	Auxerre		Sens		Avallon		Joigny		Yonne	
	15T4 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T4 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T4 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T4 (en milliers)	evol. Trim. en %	15T4 (en milliers)	evol. Trim. en %
Ensemble dont :	32,1	0,2	21,9	0,6	8,2	1,2	10,8	-0,7	73,1	0,2
Industrie dont :	7,1	0,5	5,9	0,9	1,7	1,0	3,3	-1,2	18,0	0,3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	1,5	5,1	0,8	-0,1	0,1	8,9	0,5	-3,1	3,0	2,3
Industries agro-alimentaires	0,7	-2,4	1,0	3,0	0,1	8,4	0,8	-2,3	2,6	0,0
Industrie des plastiques et autres produits minéraux non métalliques	0,5	3,0	0,7	0,4	0,7	-0,6	0,6	0,5	2,4	0,8
Industrie du meuble et diverses	1,1	-2,5	0,3	-2,2	0,1	0,7	0,3	0,3	1,8	-2,0
Construction dont :	2,7	-0,3	1,4	-0,6	0,6	-2,0	0,6	-2,6	5,5	-0,8
Second Oeuvre	1,4	-0,9	0,7	0,1	0,2	-2,0	0,3	-5,1	2,6	-1,2
Gros Œuvre	1,0	1,1	0,5	-1,7	0,3	-2,1	0,2	-0,4	2,0	-0,3
Commerce dont :	6,2	0,3	4,3	-0,4	2,4	2,6	3,0	-1,3	15,9	0,2
Commerce de gros *	1,7	-2,0	1,0	0,9	1,1	2,7	1,7	-2,5	5,5	-0,1
Commerce de détail *	3,5	1,0	2,5	-0,6	1,0	2,8	1,0	1,8	8,1	0,6
Interim	1,9	10,5	1,4	1,9	0,2	4,9	0,4	6,5	3,8	7,6
Services hors Intérim dont :	14,3	-1,1	8,9	0,9	3,3	-0,3	3,5	-0,1	29,9	-0,3
Action sociale et hébergement médico-social	2,2	-0,6	2,2	1,1	0,7	2,2	0,7	-2,1	5,8	0,2
Transports et entreposage	1,9	2,0	1,7	0,7	0,7	2,7	1,0	-2,2	5,3	1,0
Hébergement et restauration	1,6	0,5	0,8	-1,0	0,6	-5,3	0,4	3,4	3,4	-0,5
Activités pour la santé humaine	1,1	-2,0	0,8	2,5	0,2	0,5	0,2	0,5	2,2	0,0

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Evolution de l'emploi salarié par bassins et secteurs d'activités



Hausse de l'emploi dans l'Auxerrois

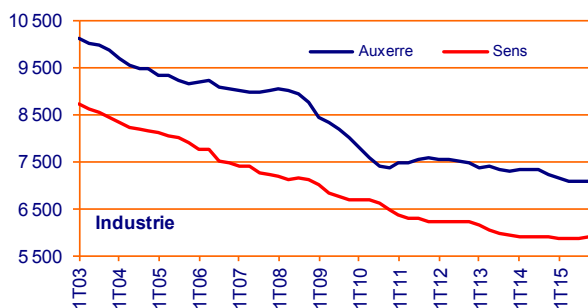
L'emploi est excédentaire pour le deuxième trimestre consécutif (+ 50 emplois). L'auxerrois profite du dynamisme de l'intérim qui accroît ses effectifs significativement (+ 180 postes).

Ce signe de reprise économique se traduit également dans le secteur de l'industrie (+ 35 postes). Les créations se situent essentiellement dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (+ 70 postes). L'industrie du meuble poursuit son déclin (- 30 postes).

Le commerce parvient à se redresser (+ 20 postes), porté par les bons résultats du commerce de détail (+ 35 postes).

La construction est en léger repli(- 10 postes).

Seuls les services hors intérim régressent de façon importante (- 150 postes). Tous les secteurs sont touchés par cette baisse.



Un rebond significatif en fin d'année

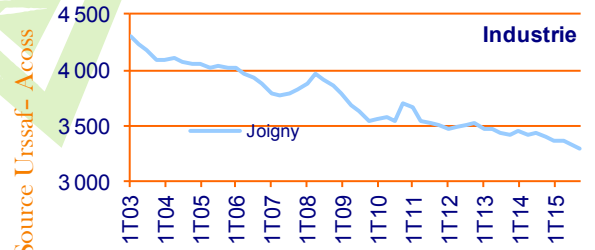
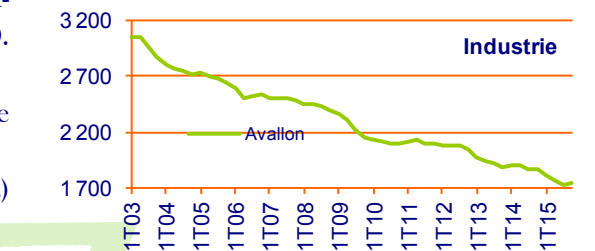
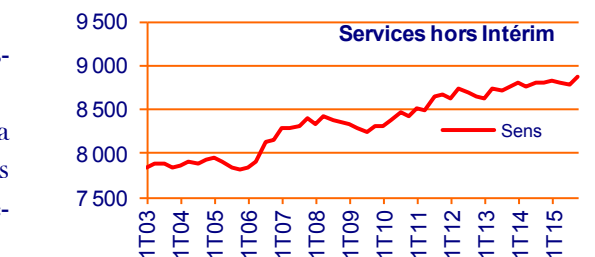
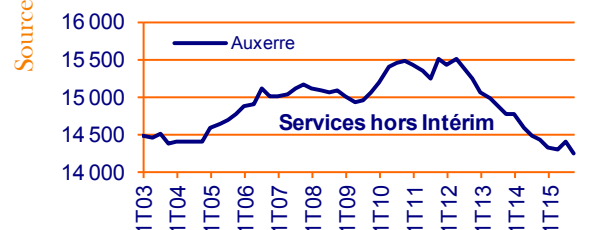
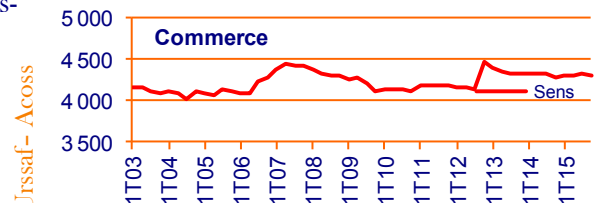
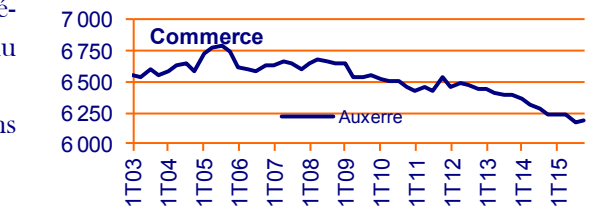
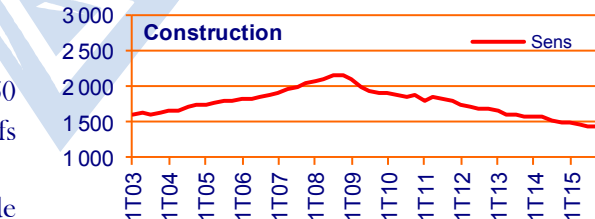
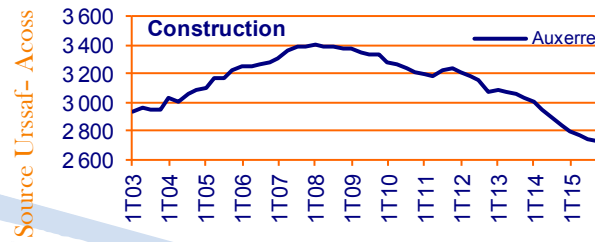
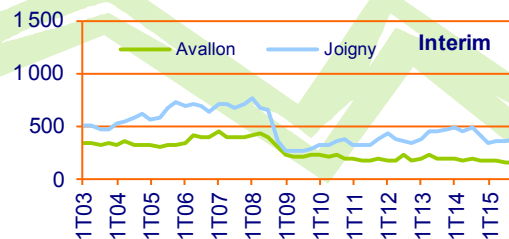
En gagnant 120 postes, la zone d'emploi de Sens enregistre une progression du nombre d'emplois significative et inédite depuis fin 2012.

Les services hors intérim connaissent une situation favorable grâce à la création de 75 postes. L'activité immobilière connaît un sursaut avec 30 postes créés. C'est aussi le cas de l'emploi dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (+25 postes).

Le secteur industriel se reprend avec 50 postes créés ce trimestre. L'industrie agro-alimentaire crée 30 postes et celle du bois et papier en crée 10. En revanche l'industrie pharmaceutique perd 10 postes.

La tendance reste positive pour l'intérim (+ 25 postes), pour atteindre son niveau le plus haut de l'année.

En revanche, le commerce (-15 postes) et la construction (-10 postes) sont deux secteurs relativement stables.



Reprise amorcée dans l'Avallonnais

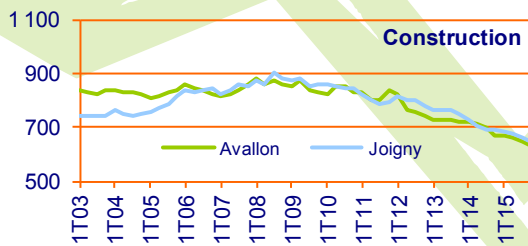
L'Avallonnais inverse la tendance et affiche une belle reprise (+ 95 postes). Le bassin est porté par les très bons résultats du **commerce** (+ 60 postes). Le commerce de gros et le commerce de détail contribuent de manière égale à cette embellie (+ 30 postes chacun).

Après de nombreux trimestres consécutifs de pertes, l'emploi dans l'**industrie** progresse (+ 20 postes). Cette amélioration résulte des progrès de l'industrie agro-alimentaire et de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (+ 10 postes chacun).

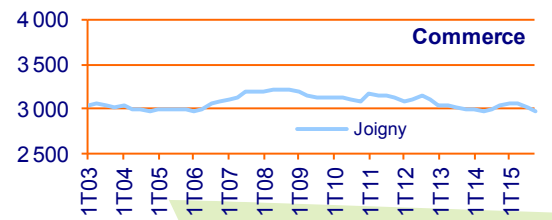
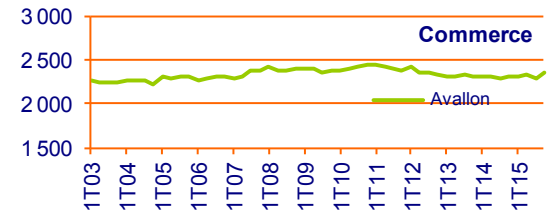
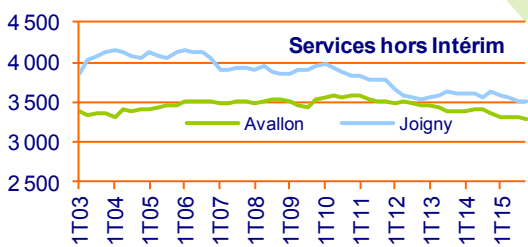
Suite à la chute de l'hébergement-restauration (- 35 postes), les **services hors intérim** sont fragilisés (- 10 postes). Toutefois, les bons résultats des transports et entreposage (+ 20 postes) permettent de limiter ces pertes.

La **construction** reste en retrait (- 15 postes), le gros œuvre comme le second œuvre sont touchés.

L'**intérim** progresse légèrement (+ 5 postes).



Source Urssaf- Acooss



Source Urssaf- Acooss

Les difficultés persistent dans le Jovinien

Le Jovinien est le seul bassin à rester en repli (- 80 postes).

Les pertes dans l'**industrie** s'amplifient (- 40 postes), suite à une baisse importante des effectifs dans l'industrie agro-alimentaire et dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques (respectivement - 20 et - 15 postes). Le **commerce** demeure en difficulté (- 40 postes), pénalisé par la chute du commerce de gros (- 45 postes).

De même, la situation de la **construction** continue de se détériorer (- 15 postes). Le second œuvre est le seul à décliner, le gros œuvre et les travaux publics réussissent à conserver leurs effectifs.

Les **services hors intérim** parviennent finalement à retrouver l'équilibre, soutenus par les progrès de l'hébergement restauration (+ 15 postes), et du secteur des arts, spectacles et activités récréatives (+ 15 postes).

L'activité **intérimaire** repart et affiche une hausse de 25 postes.

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC). Le champ de l'étude porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'effectif salarié déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

Les intentions d'embauches : les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration unique d'embauche (DUE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelle que soit la nature du contrat de travail. Des retraitements sont effectués, notamment sur les retardataires (environ 16 % le dernier mois et 1 % pour le mois précédent).

Les données demandeurs d'emploi concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Les valeurs sont corrigées des variations saisonnières (CVS) pour supprimer l'influence de la saison. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^{ème} trimestre. En enlevant le facteur saisonnier, on parvient à mesurer ce qui concerne uniquement la tendance. Les données sur les intentions d'embauches sont hors intérim. Les données sur l'intérim de Pôle emploi sont réalisées sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés et non au dernier jour ouvré du mois.

Les indicateurs : les niveaux d'emplois et d'embauches sont mesurés en valeurs CVS. La variation trimestrielle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre précédent. Les intentions d'embauche longue durée regroupent les CDD de plus d'un mois et les CDI. La catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



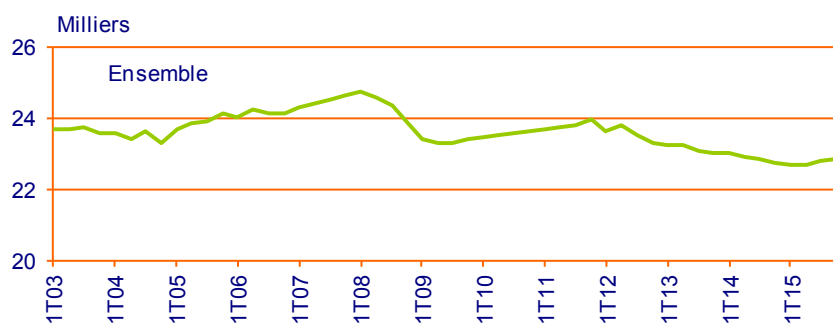
L'emploi dans l'Yonne N° 17- Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du bassin Auxerrois, de Pôle Emploi et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : Pierre BORDAT, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus : Laëticia Georges (MDEF du bassin Auxerrois - lgeorges@mdeauxerrois.com), Jacky Roy (Pôle Emploi - jacky.roy@pole-emploi.fr), Julien Sissoko (CCI de l'Yonne - j.sissoko@yonne.cci.fr), Sophie Genevois (Urssaf Bourgogne - sophie.genevois@urssaf.fr), Séverine Tromparent (Urssaf Bourgogne - severine.tromparent@urssaf.fr).

N° ISSN : 2110-5391

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois



Les progrès se confirment dans la communauté d'agglomération

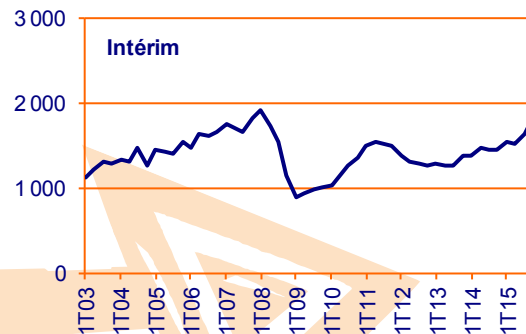
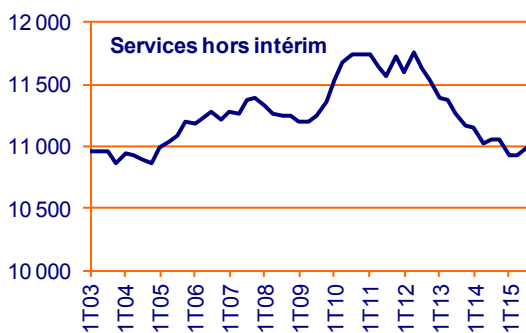
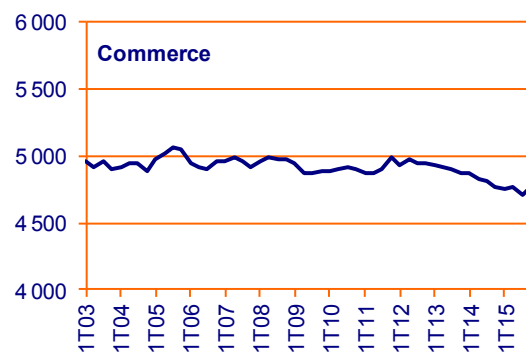
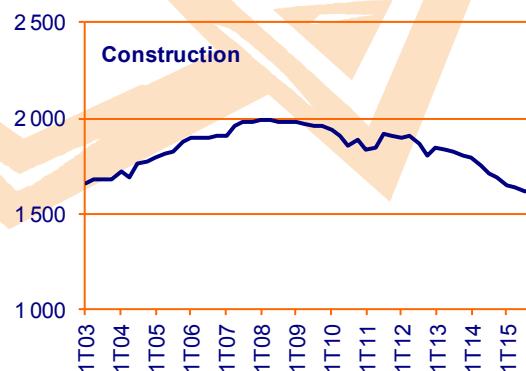
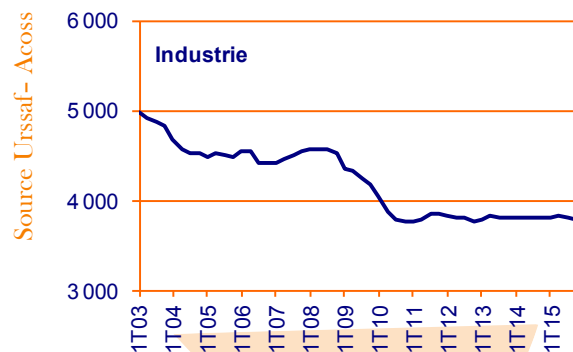
La situation de l'emploi reste favorable dans la communauté de Communes de l'Auxerrois qui gagne 60 postes.

Cette progression est principalement due à la forte croissance de l'**intérim** (+ 180 postes) qui compense les destructions d'emploi subies dans les **services hors intérim** (- 110 postes). Cette baisse est observée dans les activités scientifiques et techniques ainsi que dans les autres activités de service (- 40 postes chacun).

Le **commerce** regagne les emplois perdus le trimestre précédent grâce aux créations dans le commerce de détail (+ 40 postes).

Le **bâtiment** stabilise ses effectifs.

L'**industrie** demeure dans une orientation à la baisse (- 20 postes), touchant notamment l'industrie du meuble (- 20 postes) et l'agro-alimentaire (- 15 postes).



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

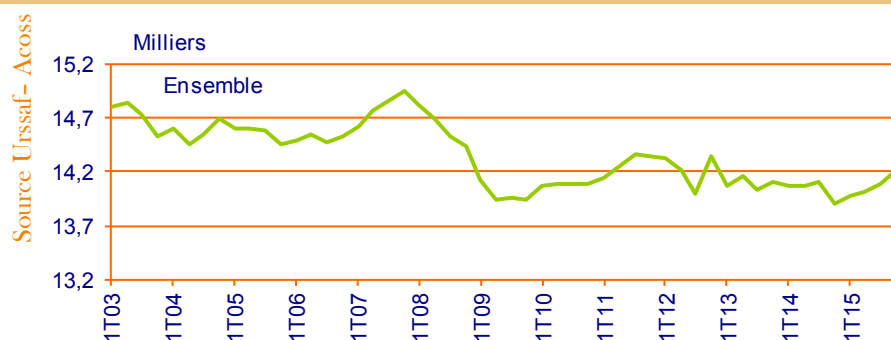
valeur cvs	emploi (milliers)		variation trimestrielle (en %)				
	15T4	14T4	15T1	15T2	15T3	15T4	
Ensemble dont :	22,9	-0,4	-0,4	0,1	0,4	0,3	
Industrie dont :	3,8	0,3	-0,4	0,6	-0,3	-0,5	
Industrie du meuble et diverses	0,9	0,5	-0,5	0,1	-0,9	-2,0	
Bois et papier	0,5	1,2	0,4	-0,2	-0,2	0,6	
Construction	1,6	-1,7	-2,0	-1,1	-1,0	-0,1	
Second Oeuvre	0,9	0,4	-1,3	-1,3	-0,9	-0,7	
Gros Œuvre	0,5	-4,5	-3,1	-1,2	-0,4	1,6	
Commerce:	4,8	-0,9	-0,2	0,1	-1,1	1,2	
Commerce de détail *	2,8	-1,5	-0,1	0,2	-1,4	1,4	
Commerce de gros *	1,2	1,3	0,2	0,2	0,0	-0,2	
Interim	1,8	-0,1	6,3	-1,4	7,9	10,9	
Services hors Intérim dont :	10,9	0,0	-1,1	0,0	0,5	-1,0	
Transports et entreposage	1,3	-0,8	0,2	0,2	0,0	3,9	
Hébergement et restauration	1,2	-0,5	0,4	1,6	-0,4	1,3	
Action sociale et hébergement médico-social	1,3	1,8	0,5	1,6	-0,3	-1,7	
Autres activités de services	0,7	3,5	-1,7	-1,0	1,3	-5,5	
Activités financières et d'assurance	0,7	-1,1	0,6	-0,8	0,8	-4,3	
Activités pour la santé humaine	0,9	-0,1	0,2	0,8	1,6	-3,0	
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	0,6	-2,6	-0,5	-1,5	0,2	0,7	
Education	0,5	-3,3	-2,7	-1,6	-0,2	-4,8	
Arts, spectacles et activités récréatives	0,5	2,1	-1,2	-0,2	4,0	-1,4	

* à l'exception des automobiles et des motocycles

Source Urssaf- Acooss

(1) ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Agglomération de Sens



La dynamique positive se poursuit

L'emploi dans l'agglomération de Sens termine l'année 2015 en progression de + 115 postes, soit le 4^{ème} trimestre de hausse consécutif.

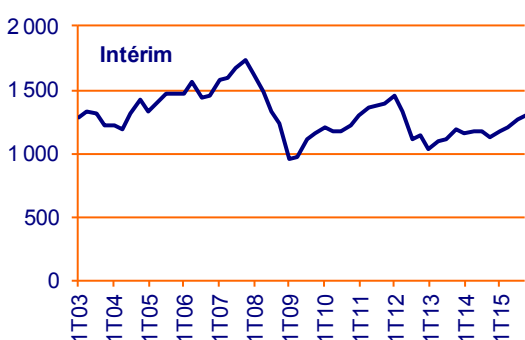
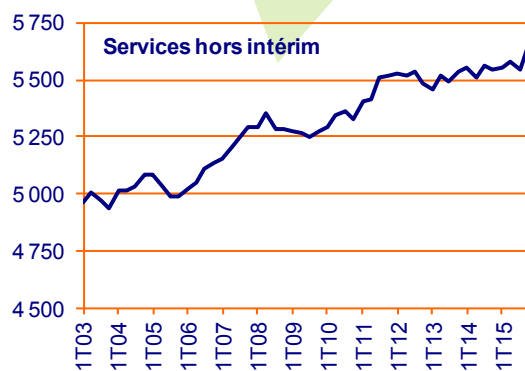
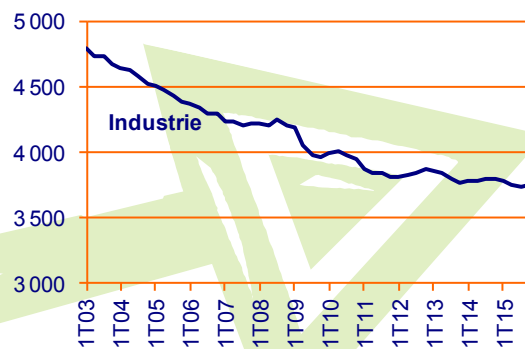
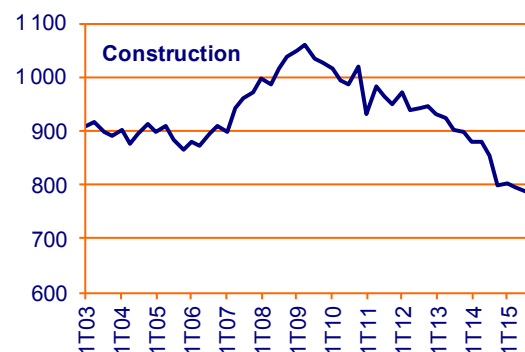
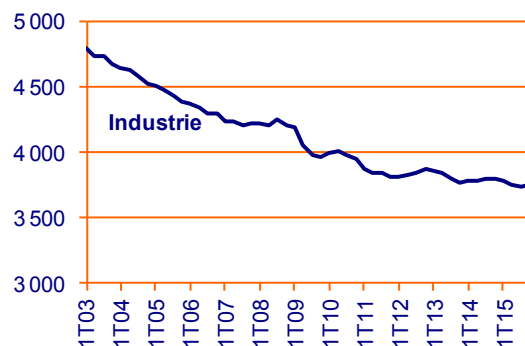
La hausse est particulièrement marquée pour le secteur des **services hors intérim** (+ 105 postes). Les activités immobilières gagnent 20 postes. La restauration connaît une situation favorable (+ 15 postes). Les activités liées à l'emploi connaissent la plus forte hausse avec la création de 25 postes sur ce trimestre.

L'emploi dans **l'intérim** augmente de 25 postes cette fin d'année et contribue à la dynamique positive d'ensemble.

Le nombre de postes dans **l'industrie** progresse (+ 10 postes). C'est l'industrie agroalimentaire qui rebondit le mieux avec 15 emplois créés. L'industrie pharmaceutique trébuche (- 10 emplois).

L'emploi dans la **construction** connaît une relative régression avec 5 emplois perdus.

Le **commerce** finit l'année 2015 sur une tendance négative en perdant 10 postes : le commerce de gros gagne 5 postes mais le commerce de détail recule (- 10 postes) en même temps que le commerce et la réparation d'automobiles (- 5 postes).



Evolution de l'emploi salarié par secteurs d'activités

valeur cvs	emploi	variation trimestrielle (en %)				
	(milliers)	15T4	14T4	15T1	15T2	15T3
Ensemble dont :	14,2	-1,4	0,4	0,3	0,6	0,8
Industrie dont :	3,8	-0,3	-0,1	-0,9	-0,5	0,2
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	0,4	1,9	-1,1	-1,3	1,1	-0,3
Construction dont :	0,8	-6,5	0,6	-1,1	-1,1	-0,5
Second Oeuvre	0,4	-5,0	0,7	0,0	-2,3	-1,4
Commerce:	2,7	-2,1	0,9	0,3	1,9	-0,3
Commerce de détail *	1,6	-3,1	1,1	0,2	2,1	-0,6
Commerce de gros *	0,7	-1,0	0,6	0,0	3,2	0,8
Interim	1,3	-4,4	4,6	2,5	5,9	2,0
Services hors Intérim dont :	5,6	-0,3	0,3	0,4	-0,6	1,9
Action sociale et hébergement médico-social	1,3	-6,5	1,1	-1,1	-0,5	-0,5
Transports et entreposage	0,7	0,6	1,3	1,7	2,6	0,3
Hébergement et restauration	0,5	-2,2	-2,1	7,5	2,1	3,8
Activités pour la santé humaine	0,5	-1,4	1,1	1,9	-2,2	1,9

* à l'exception des automobiles et des motocycles

(1) ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Source Urssaf- Acofos

Source Urssaf- Acofos